

# MONNAIE INFO

LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE  
MARS 2007

# 43

- 2 Avant-propos  
Le coin du collectionneur
- 3 Coup de pouce requis!
- 4 **NOUVEAU** : le set  
BENELUX 2007 en euro
- 5 **NOUVEAU** : la pièce  
commémorative de 2 Euros  
"Traité de Rome"
- 6 **NOUVEAU** : la pièce  
d'argent de 10 Euros 2007  
"Traité de Rome"
- 7 **NOUVEAU** : La pièce d'or de  
50 Euros "Traité de Rome"
- 8 **NOUVEAU** : le set FDC 2007  
en Euro dédié au Patrimoine  
Mondial de l'Humanité :  
"Le Canal du Centre"



- 10 Nouvelles pièces en Euro :  
Chypre, Malte, Monaco
- 12 **NOUVEAU** :  
Ultime set FDC de Malte  
en devise nationale

La nouvelle pièce  
commémorative de 2 euros  
à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire  
du Traité de Rome



Cher ami(e) numismate,

Voici votre premier MONNAIE INFO de 2007!  
Jamais tant de nouveautés n'avaient été présentées dans un seul numéro.

Ainsi, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome, la Monnaie Royale lance trois nouvelles émissions : une nouvelle **pièce commémorative de 2 euros**, deux pièces "Europa", à savoir, une pièce de **10 euros en argent** et une pièce de **50 euros en or**.

Un fait historique tel que le Traité de Rome méritait sans conteste ce triple hommage. Ce Traité scellait en effet une collaboration définitive entre les 6 pays fondateurs de la CEE. Cette alliance allait se développer de manière spectaculaire pour conduire au dynamisme de l'Union Européenne que nous connaissons aujourd'hui. Et, pour notre pays, cet événement est d'autant plus important que la Belgique que la Belgique faisait partie des 6 pays co-signataires du Traité.

C'est en 2005 qu'est née l'idée de consacrer les **séries annuelles FDC** aux monuments belges appartenant au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Une initiative qui a sans conteste séduit puisque nous vous présentons aujourd'hui la troisième édition de cette série thématique. Après la Grand-Place de Bruxelles et les béguinages flamands, place aux 4 ascenseurs à bateaux du **Canal du Centre**. Notez d'ailleurs que les pièces de cette série annuelle portent pour la première fois sur leur face commune la carte actualisée de l'Union Européenne.

D'autres nouvelles de la zone Euro : ce mois-ci, un **nouveau set Benelux** vous attend. En effet, non seulement les 24 pièces en euro présentent leur nouveau revers et sont accompagnées d'une belle médaille, mais ce set comprend aussi les 3 pièces commémoratives spéciales de 2 euros. N'hésitez donc pas à le commander sans attendre!!

Et ce n'est pas tout, car nous vous avons réservé des autres primeurs : **l'ultime set de Malte** en devise nationale, avant l'introduction de l'Euro, ainsi que les **pièces de 2 euro des 6 pays fondateurs**.

Fidèle à la tradition, votre Monnaie Info vous tient au courant de l'actualité numismatique. Ainsi, en pages 10 et 11, vous en apprendrez plus sur les nouveaux Euros de **Malte, Chypre et Monaco** qui seront mis en circulation à partir de 2008. Quant au "coin du collectionneur", il vous offre peut-être la chance de compléter la collection dont vous rêviez depuis longtemps!

Bonne lecture et à bientôt,

Le Commissaire des Monnaies  
Romain Coenen

## LE COIN DU COLLECTIONNEUR



### À VENDRE

- Numisletters 1 à 23 dans la reliure d'origine - Prix: 300,- €  
Hugo MAES - Zandstraat 32 - 2250 Olen - Tél: 014/21.55.36

### À VENDRE

- Médaille Lucky Luke • Set FDC 75 ans de la Sabena • Set Euro Presidency  
Jan DE MEYER - Schoolstraat 30 - 9620 Zottegem-Velzeke  
Tél: 0494/ 64.45.36

### RECHERCHE

- Info sur des médailles d'Oscar De Clerck (plus particulièrement sur une plaquette "Marche-les-Dames" de 1952)  
didier.vanoverbeek@minfin.fed.be

### RECHERCHE

- Pièces en argent du Zaïre : 5 Z - Hôtel Intercontinental (1971)  
1000 NZ - Hippopotame (1997) - 1000 NZ - World Cup (1998)
- Rwanda : 100 F Nelson Mandela (1990) - 100 F Gorille (1993)  
Luc DE WILDE - Tél: 0495/28.11.65 ou 054/41.76.37



## COUP DE POUCE REQUIS!

Nous travaillons actuellement à la composition d'un catalogue de tous les jetons, médailles et plaquettes produits par la Monnaie. Comme vous vous en doutez, ce n'est pas chose aisée. Voilà pourquoi nous sollicitons votre aide afin d'identifier certaines médailles. Les voici donc ci-dessous. Si vous aviez plus d'informations, veuillez envoyer un e-mail à [didier.vanoverbeek@min-fin.fed.be](mailto:didier.vanoverbeek@min-fin.fed.be). Merci d'avance pour votre collaboration.



1 Médaille de 80 mm de diamètre, d'Oscar De Clerck. Qui reconnaît la dame qui y est représentée (peut-être l'épouse de l'artiste)?



2 Médaille de la Coupe des Finances 1964 de Louis Muller. Info complémentaire: cette médaille a-t-elle bel et bien été frappée à la Monnaie?



3 Médaille de 1960 du Corps National de Secours. Qui en est le graveur?



4 Médaille du cercle d'amis des Pensions de 1961. Qui en est le graveur?



5 Portrait d'Hippolyte Van Peene. De quel graveur sont les initiales VS?



6 Plaquette de la commune de Saint-Gilles. Qui en est le graveur?



7 Médaille d'honneur de Flandre Orientale. Selon certaines sources, le graveur serait un certain Henri Bockstal. La médaille porte pourtant les initiales VJ?



8 Jeton de la RTB de 1967. Quel en était l'usage?



9 En 1980, la Monnaie frappa 3.000 médailles pour la Croix-Rouge. Celles-ci furent remises à des donneurs de sang réguliers. Qui en est le graveur et quelqu'un en sait-il plus au sujet de cette médaille?

TIRAGE  
LIMITÉ À  
**15.000 SETS**  
PRIX UNITAIRE  
**60 €**

NOUVEAU SET EURO BENELUX 2007

# Institutions européennes au Benelux



Pour la cinquième fois, les monnaies nationales de Belgique et des Pays-Bas ainsi que la Banque Centrale du Luxembourg émettent une série de pièces commune. Après le set d'introduction de 2003, la série consacrée au 60<sup>e</sup> anniversaire du Benelux en 2004, le 50<sup>e</sup> anniversaire du Parlement du Benelux en 2005 et le set de l'an dernier dédié aux trois capitales, voici venu le tour des **institutions européennes** se trouvant sur le territoire du Benelux.

Comme naguère, chaque set comprend les 8 pièces en Euro des trois pays. Il s'agit dès lors non seulement des pièces qui seront effectivement mises en circulation, mais aussi de celles qui ne se retrouveront **jamais** dans le circuit normal. De plus, - et c'est ce qui rend cette série très particulière - ce cinquième set annuel comprend également **trois pièces commémoratives spéciales de 2 euros**, émises à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome.



Chaque série inclut aussi une belle **médaille thématique** en maillechort (alliage de cuivre, zinc et nickel). L'avvers de celle-ci représente les bâtiments des institutions

européennes, à savoir le Parlement Européen à Bruxelles, le nouveau bâtiment d'Europol à La Haye et la Cour des Comptes Européenne à Luxembourg. Sur le revers, on peut admirer la carte du Benelux flanquée du lion du drapeau du Benelux.



Une  
coproduction  
exclusive  
de trois  
Monnaies



MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE  
KONINKLIJKE MUNT VAN BELGIË



Koninklijke  
Nederlandse Munt



BANQUE CENTRALE  
DU LUXEMBOURG

TROIS PIÈCES COMMÉMORATIVES UNIQUES

# ENSEmble

## DEPUIS 1957

À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du **Traité de Rome**, la Monnaie Royale de Belgique consacre pas moins de trois pièces à cet événement ! Nul doute que pareille émission deviendra l'un des bijoux de votre collection.

### UN PEU D'HISTOIRE

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires Étrangères **Robert Schuman** présente but et méthodes d'une union de l'industrie du charbon et de l'acier des pays d'Europe Occidentale. Pour mémoire, c'est d'ailleurs cette date du **9 mai** qui deviendra le jour de la fête de l'Europe.



Le pavement de la Piazza del Campidoglio à Rome (créé par Michelangelo) où le Traité de Rome fût signé le 25 mars 1957, était la source d'inspiration pour la création de la nouvelle pièce commémorative de 2 euros.

Ce plan Schuman conduira à la signature du traité fondateur de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) le 18 avril 1951. Outre les pays initiateurs - France et Allemagne -, le Benelux et l'Italie viennent rejoindre la CECA. Celle-ci est la première étape vers l'unité européenne et, lors de la conférence de Messine (1955), les 6 pays de la CECA décident d'élargir cette communauté à d'autres secteurs économiques.

### LE TRAITÉ DE ROME

Les rapports établis pendant cette conférence conduiront, le 25 mars 1957, dans la salle des Horaces et des Curiaces du Capitole à Rome, à la signature des traités qui marquent la véritable naissance d'une Europe unie.



### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diamètre: 25,75 mm

Poids: 8,50 g

Épaisseur: 2,20 mm

Alliage: • cuivre-nickel (anneau)  
• nickel recouvert de deux couches de laiton (noyau)

Tranche: cannelée et munie d'ornements (chiffre 2 suivi de 2 petites étoiles - répété 6x)

Tirage: 5 millions (dont 20.000 en qualité FDC et 5.000 en qualité Belle Épreuve)

Prix: • FDC (blister): 9,00 €  
• Belle épreuve (écrin): 18,50 €

Continuez en page 6 ➤

TIRAGE  
LIMITÉ À  
**40.000 EX.**

PRIX UNITAIRE  
**32,50 €**

## TROIS PIÈCES COMMÉMORATIVES UNIQUES

Six pays, dont la Belgique, signent donc le Traité de Rome ce jour-là. Le Traité prévoit la mise en place d'une institution paneuropéenne. Très rapidement, cette organisation se développe en un organe européen qui prendra réellement sa place sur la scène internationale. 50 ans plus tard, revenons sur la façon dont tout a commencé, depuis la CEE jusqu'à l'Union Européenne.

En février 1957, le conseil de l'organisation pour une collaboration économique européenne mène une série de négociations afin de créer une zone de libre-échange. De plus, plusieurs pays européens souhaitent tisser des liens plus étroits en matière de collaboration.

Les négociations sont couronnées de succès : les six pays participants signent le Traité de Rome le 25 mars 1957, traité qui prévoit la création de la Communauté Economique Européenne et de la Communauté pour l'Energie Atomique. C'est le début officiel d'une collaboration à l'échelon européen.

Les premiers buts de la CEE sont essentiellement économiques : création d'une union douanière pour assurer la libre circulation des biens, établissement de quotas et libre circulation des personnes, services et capitaux.



Au fil des ans, la pensée européenne se modifie. Ainsi l'accent n'est plus seulement mis sur le progrès économique, mais aussi sur les aspects sociaux. L'Europe sociale est en marche, et c'est aujourd'hui sans doute plus vrai que jamais ! L'introduction d'une monnaie unique est sans nul doute l'un des signes les plus visibles de cette intégration européenne.

La légitimité européenne s'intensifie, attirant de nouveaux pays. Par le récent élargissement, l'Union Européenne compte désormais 27 pays et un demi-milliard d'habitants. Même le nom a subi des changements puisque nous ne parlons plus de Communauté Européenne, mais d'Union Européenne.

### PAS MOINS DE TROIS ÉMISSIONS SPÉCIALES!

Par le passé, à l'occasion des 30e et 40e anniversaires des Traités de Rome, la Belgique a déjà émis des pièces commémoratives en ECU. Celles-ci sont d'ailleurs devenues depuis de véritables objets de collection.



Aujourd'hui, pour fêter comme il se doit le 50e anniversaire de ces traités si importants pour l'unité européenne, la Commission Européenne a choisi d'émettre une pièce commémorative commune de 2 euros. Par ailleurs, certains pays consacreront diverses pièces d'or ou d'argent à ce thème. Ainsi, notre pays émettra par exemple une pièce d'argent de 10 euros et une pièce d'or de 50 euros.

### FICHE TECHNIQUE 10 EUROS 2007

Diamètre:	33 mm
Poids:	18,75 g
Alliage:	Ag 925 Cu 75
Qualité:	Belle Épreuve
Tranche:	cannelée
Tirage:	40.000
Prix:	32,50 €



Signature du Traité de Rome le 25 mars 1957 • De gauche à droite: • Paul-Henri Spaak et Jean-Charles Snoy et d'Oppuers (Belgique) • Christian Pineau et Maurice Faure (France) • Konrad Adenauer et Walter Hallstein (RF d'Allemagne) • Antonio Segni et Gaetano Martino (Italie) • Joseph Bech (Luxembourg) • Joseph Luns et Johannes Linthorst Homan (Pays-Bas)

**TIRAGE  
LIMITÉ À  
2.500 EX.  
PRIX UNITAIRE  
170 €**



## LA MONNAIE COMMÉMORATIVE DE 2 EUROS

La nouvelle pièce commémorative de 2 euros a la même valeur nominale et les mêmes caractéristiques techniques que la pièce normale de 2 euros. Elle constituera donc non seulement un must pour les collectionneurs, mais sera également mise en circulation, à l'instar des pièces classiques nationales ou européennes de 2 euros.

Au contraire des pièces commémoratives en argent et en or qui n'ont valeur légale que dans le pays d'émission, cette pièce pourra être utilisée comme moyen de paiement dans l'ensemble de la zone euro. Outre la version standard de cette pièce, deux versions seront réservées au marché des collectionneurs ; l'une en qualité FDC et l'autre en qualité belle-épreuve, émise en tirage très limité.

## LA PIÈCE DE 10 EUROS EN ARGENT ET LA PIÈCE DE 50 EUROS EN OR

Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la signature du Traité de Rome, traité fondateur de l'Union Européenne comptant aujourd'hui un demi-milliard d'habitants est donc le thème de pièces commémoratives en argent et en or. Ces deux pièces portent des gravures similaires, fruits du travail de notre graveur Luc Luycx. En effet, au contraire de la pièce de 2 euros, chaque état-membre était libre de traiter le sujet comme il l'entendait.

Sur l'avvers, les nouvelles pièces portent un dessin stylisé d'une plume d'oie et d'un document reliés entre eux par six traits partant de la carte des six pays fondateurs de la Communauté Européenne. Cette constellation symbolise le rôle-clé joué par le Traité de Rome dans le processus d'unification européenne.

Le revers présente pour la première fois la carte des 27 états-membres de l'Union Européenne, le nom du pays et la valeur nominale. De plus, on y voit aussi l'emblème de l'Europe comme élément distinctif des pièces faisant l'objet d'une émission commune au niveau de plusieurs pays européens. Comme à notre habitude, ces pièces sont exclusivement proposées en qualité belle-épreuve, c'est-à-dire dans la meilleure qualité qui soit.



### FICHE TECHNIQUE 50 EUROS 2007

Diamètre:	21 mm
Poids:	6,22 g
Alliage:	Au 999
Qualité:	Belle Épreuve
Tranche:	lisse
Tirage:	2.500
Prix:	170 €

# Les ascenseurs à bateaux du Canal du Centre

**Découvrez la troisième série dédiée aux œuvres belges reprises au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.**

Ce patrimoine mondial est un patrimoine culturel ou naturel inaliénable et unique, qui peut être considéré comme propriété du monde entier. Il s'agit de monuments, bâtiments et paysages. Afin de préserver ces richesses, l'UNESCO a créé la Commission pour le Patrimoine Mondial le 16 novembre 1972. Sa tâche principale est d'établir la liste du Patrimoine Mondial. Cette liste compte 830 sites, dont 162 sites naturels, 644 monuments et 24 ouvrages mixtes (c'est-à-dire combinant les deux premiers).

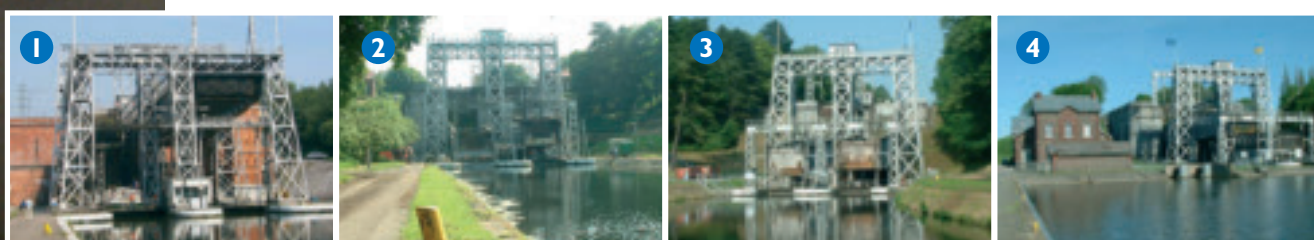
La Belgique compte quelque 9 sites appartenant à ce patrimoine mondial. Après avoir consacré deux de nos sets FDC annuels respectivement à la Grand-Place et aux béguinages flamands, nous prenons aujourd'hui la route de La Louvière où les **4 ascenseurs à bateaux du Canal du Centre** forment l'un des sites les plus étonnants de la liste établie par l'UNESCO!

## Les quatre ascenseurs hydrauliques du Canal du Centre

La construction du Canal du Centre est décidée en 1879. Un problème quasi insurmontable surgit, et cela dès le début en 1882: une différence de niveau de 90 mètres environ! Afin de compenser pareille dénivellation, on entame l'édification de trois écluses et de quatre ascenseurs à bateaux en 1884. Le projet est achevé en 1917, après nombre de problèmes techniques. Depuis, ces ascenseurs hydrauliques n'ont fait l'objet de nuls travaux complémentaires. C'est cela qui les rend uniques: bien qu'ils ne soient pas parmi les plus anciens, ils sont aujourd'hui les seuls ascenseurs à bateaux à être encore utilisés dans le monde!

Ces dernières décennies, la navigation intérieure a particulièrement évolué. Ainsi, le tonnage des péniches est allé croissant, nécessitant par là une modernisation urgente des voies d'eau. Pour adapter la capacité du Canal du Centre au réseau européen de navigation intérieure, un nouveau canal a été creusé et les quatre vieux ascenseurs hydrauliques ont été remplacés par un seul ascenseur à câble à Strépy-Thieu. Dans les années 90, l'ancien site du canal du centre est donc devenu bien vite une destination touristique importante. Excursions et croisières passant par les ascenseurs ont ainsi permis de découvrir une région aux curiosités indéniables.

La Région Wallonne a classé le site en 1992, puis l'a présenté comme candidat au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Depuis le 2 décembre 1998, le Canal du Centre est repris sur cette liste prestigieuse, dont il est d'ailleurs le tout premier monument belge!!



Les quatre ascenseurs à bateaux du Canal du Centre

## La série FDC 2007 : les premiers euros belges comportant la nouvelle face européenne !

La série comprend les 8 dénominations en euros millésime 2007. Pour la première fois, les pièces bimétalliques de 1 et 2 euros et les pièces dorées de 10, 20 et 50 centimes portent la **nouvelle face commune** que nous vous annonçons dans notre précédente édition du Monnaie Info. Notez que cette série inclut la **pièce normale de 2 euros**, au contraire du set Benelux 2007.



L'avers de la médaille thématique en maillechort présente le dessin du premier ascenseur à bateaux et une présentation schématique de son mécanisme.

Sur le revers, on peut y voir l'emblème du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, œuvre du designer belge Michel Olyff. La gravure de la médaille est le fruit de **Luc Luycx**, créateur de la face commune des pièces en euro.



*Exclusif!*

**PRIX: 17,95 €**  
**TIRAGE: Max. 40.000 séries au niveau mondial**  
 (les séries spéciales avec médaille colorée incluses)

Comme par le passé, la Monnaie Royale de Belgique émet également un set incluant une **médaille thématique en couleurs**. Limité à 2000 exemplaires, cette série comprend donc une médaille dont le schéma des ascenseurs est en couleur et non monochrome. Le prix un peu plus élevé de ces sets se justifie pleinement par leur tirage strictement limité et la beauté de la médaille. Devant le succès rencontré par le passé, nous ne pouvons que conseiller à nos clients de passer commande rapidement.  
 Prix: **29,50 €**. Tirage: **2.000 exemplaires** seulement! Présentation dans le prochain Monnaie Info.





# CHYPRE

Dans la dernière édition de notre magazine, nous vous présentions déjà les thèmes des pièces chypriotes en euros.

C'est le 11 octobre dernier qu'ont été présentés les dessins définitifs, durant l'exposition "De la Livre à l'Euro" organisée à la Banque Centrale de Chypre. Signalons que, curieusement, les pièces reprennent le nom du pays uniquement en grec et en turc, et non pas en anglais comme le stipulait pourtant le règlement du concours.

Les pièces de 1 et 2 euros portent le dessin de la **divinité de Pomos**, symbole du patrimoine culturel. Il s'agit d'une statuette antique qui fut découverte dans le village de Pomos et qui date de 3 000 avant J-C environ. Cette statuette est conservée au musée archéologique de Chypre, à Nicosie.



Un **voilier de Cyrène**, symbole de la mer et du commerce, apparaît quant à lui sur les pièces de 10, 20 et 50 centimes.

Enfin, les pièces de 1, 2 et 5 centimes représentent un **mouflon**.

# MONACO

La succession du Prince Rainier III, décédé le 6 avril 2005, a été assurée par son fils Albert. Albert, né le 14 mars 1958, a été officiellement intronisé le 19 novembre 2005, sous le titre de Prince Albert II de Monaco. Les nouvelles pièces monégasques, émises fin 2006, sont à l'effigie du nouveau chef de l'Etat.

Les pièces de 1 et 2 euros portent le portrait du nouveau souverain, profil gauche et les pièces de 10, 20 et 50 centimes un élégant monogramme A. En revanche, les plus petites pièces n'ont pas changé.



Palais princier de Monaco.





Ancienne colonie britannique, ce tout petit état, composé des îles de **Malte, Gozo, Comino** et de quelques îlots inhabités a gagné son indépendance le 21 septembre 1964 et est devenu une république en 1974.

Depuis l'indépendance, la devise en est la Livre maltaise. Après son adhésion à l'Union Européenne le 1er mai 2004, Malte a décidé d'introduire l'Euro le 1er janvier 2008.

La série que nous proposons, composée des pièces maltaises de 2007, est très probablement la toute dernière émission en livres.

C'est en janvier de cette année que la Banque Centrale de Malte a révélé quelle serait la face nationale des euros maltais. Les citoyens ont pu ainsi communiquer via SMS leur préférence pour des thèmes spécifiques. Le thème qui a récolté le plus de suffrages a été réservé aux pièces ayant la plus grande valeur nominale, le deuxième sujet dans l'ordre de préférence a été attribué au deuxième groupe de pièces, etc. Ainsi, comme il en est d'ailleurs l'usage dans de nombreux pays de la zone euro, trois gravures différentes ont été choisies pour chacun des trois groupes.

Les pièces de 1, 2 et 5 centimes portent le dessin d'un détail de l'un des sites néolithiques les plus marquants que compte le pays, celui de **Mnajdra**. Ce complexe de temples, situé sur la côte sud de l'île, fait partie de l'héritage national maltais. Il forme un arrière-plan saisissant, appuyé aux côtes désertiques de la Méditerranée.



Sur les pièces en euro de la catégorie intermédiaire, on retrouvera les **armoiries nationales**. Il s'agit d'un blason couronné et ceint de deux branches de laurier.

Enfin, le thème choisi unanimement par les habitants pour les pièces de 1 et 2 euros est la fameuse **croix de Malte**.

Cette croix est sans conteste le symbole le plus connu sur le plan international, au-delà du drapeau national ou du blason. Il était le symbole des Chevaliers Hospitaliers de St-Jean, ou Chevaliers de l'Ordre de Malte, qui dirigèrent l'île de 1530 à l'invasion napoléonienne de 1798.

Ensuite, après la prise des citadelles par les Anglais, l'Ordre de Malte survécut. Il est aujourd'hui à Rome, où il continue d'exercer ses activités. La croix de Malte se retrouvera donc tout à fait logiquement sur les pièces dont la valeur nominale est la plus importante.

Les gravures des euros maltais sont l'œuvre de **Noel Galea Bason**.



# MALTE





OFFRE UNIQUE POUR LES LECTEURS DE MONNAIE INFO

# Ultime set FDC en Livre maltaise avant l'introduction de l'Euro en 2008!



Cerise sur le gâteau : une pièce spéciale de **5 mills**, millésime 2007, accompagne la série.

En complément à notre article page 11 sur les nouveaux euros de Malte, nous offrons à nos heureux lecteurs la possibilité de commander un objet de collection très particulier : le tout dernier set FDC maltais en monnaie nationale (Livre).

A l'instar des séries FDC belges, cette émission est présentée dans une élégante pochette avec housse assortie. Elle comprend les 7 pièces maltaises officielles millésime 2007 : la pièce de 1 Livre et les pièces de 50, 25, 10, 5, 2 et 1 centimes.

## IMPORTANT

Chaque set est accompagné d'un certificat officiel numéroté de la Banque Centrale de Malte, qui vous donne droit d'acheter **la première série** de pièces maltaises **en euros**. Puisqu'il s'agit d'une émission en euros particulièrement limitée (comme pour Monaco, le Vatican ou St-Marin), il est très probable que la demande d'euros maltais sera énorme. Ce set vous assure donc de compter aux nombre des privilégiés!



OFFRE  
LIMITÉE À  
**250**  
SETS

- ▶ Emission officielle de la Banque Centrale de Malte
- ▶ Qualité FDC (Brillant)
- ▶ Offre limitée à 250 sets et exclusivement réservée aux clients de la Monnaie Royale de Belgique
- ▶ Prix par set: 29,50 €
- ▶ Toutes les pièces sont emballées dans une belle pochette de protection

MONNAIE-INFO est une édition de la Monnaie Royale de Belgique, Bld. Pachéco 32, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/221.07.11 - Fax : 02/221.07.71 - Adresse Internet : <http://www.europemint.eu>  
Commissaire des Monnaies / Editeur responsable : R. Coenen, Bld. Pachéco 32, 1000 Bruxelles  
Reproduction interdite sans autorisation écrite du Commissaire des Monnaies

